

Responsable de secteur - services à la personne

RNCP16197 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	330p
Formacode(s)	44054
Code(s) ROME	K1403, K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

CTRE RECHERCHES ETUDES FORMATION ORGANIS · SIRET : 78371481900415

Partenaires habilités

56 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 38 à former et organiser l'évaluation, 17 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE DES SERVICES A LA PERSONNE	49977497400038	Former
ALAJI SAS	53897367800153	Former
ASKORIA	79296161700018	Former
ASSOCIATION REGIONALE DU TRAVAIL SOCIAL NOUVELLE-AQUITAINE	30116880300015	Former
AVENIR & AMBITION	82284823000014	Former
A.V.I. CONSEIL	75269660900037	Former
CHAMB COMMERC INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR	18060001700339	Former
CREFO	78371481900209	Former et organiser l'évaluation
CREFO	78371481900332	Former et organiser l'évaluation
CREFO	78371481900365	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 56 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp16197-responsable-de-secteur-services-a-la-personne/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Positionné au premier niveau d'encadrement, le Responsable de secteur - services à la personne exerce une responsabilité opérationnelle et managériale dans différentes structures (entreprises, associations, services communaux ou intercommunaux) pour la mise en place à domicile d'activités sociales, médicosociales et de services à la personne.

Ses activités peuvent être regroupées en trois domaines :

1 - L'analyse de la demande et la proposition des prestations :

- Evaluation des besoins au domicile au regard de la situation du client / demandeur,
- Elaboration et présentation d'une proposition d'intervention personnalisée,
- Contractualisation de la prestation.

2 - L'organisation, la mise en place, la gestion et le suivi des prestations sur un secteur géographique qui lui est confié :

- Mise en œuvre, évaluation et adaptation des prestations avec les clients / demandeurs, les intervenants et les autres acteurs du parcours,
- Management des collaborateurs (intervenants, administratifs, ...),
- Contribution au recrutement et à la formation des collaborateurs (intervenants, administratifs, ...),
- Gestion du dossier du client / demandeur tout au long de la prestation.

3 - La contribution au maintien et au développement de l'activité de la structure qui l'emploie :

- Réalisation de comptes rendus à la Direction et de bilan régulier de l'activité du secteur confié,
- Proposition et contribution à la mise en place de nouvelles activités,
- Proposition et contribution à l'amélioration continue de la qualité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Evaluer les besoins au domicile au regard de la situation du demandeur
- Elaborer et présenter une proposition d'intervention personnalisée
- Contractualiser une prestation
- Mettre en œuvre, évaluer et adapter la prestation avec le client / demandeur, les intervenants et les autres acteurs du parcours
- Manager les collaborateurs (intervenants, administratifs, ...)
- Contribuer au recrutement et à la formation des collaborateurs (intervenants, administratifs, ...)
- Gérer le dossier administratif des clients / demandeurs tout au long de la prestation
- Rendre compte à la Direction, réaliser un bilan régulier de l'activité du secteur confié
- Contribuer au développement, proposer la mise en place de nouvelles activités
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité

Blocs de compétences

RNCP16197BC01 — Analyser une demande et proposer une prestation

LISTE DE COMPÉTENCES

Mémoire écrit et soutenance orale :

Le mémoire : travail personnel et individuel, conçu en lien avec le vécu du candidat sur le terrain de stage ou d'exercice professionnel. La problématique choisie doit aborder les deux aspects que sont l'analyse d'une demande et la proposition d'une prestation au regard de celle-ci.

La soutenance orale du mémoire : elle est organisée en centre de formation, elle dure 45 minutes

Le jury est composé d'un employeur en exercice (cadre de secteur ou directeur) et d'un représentant du certificateur, qui ne connaissent pas le candidat.

La soutenance est notée sur 20 points.

Evaluation en Situation Professionnelle, elle est organisée sur le lieu de stage ou le lieu d'exercice professionnel. L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille par un jury composé d'un professionnel (n+1) et d'un représentant de

l'organisme de formation.

Epreuve notée conjointement sur 20 points.

RNCP16197BC02 — Organiser, mettre en place, gérer et suivre les prestations

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluation en Situation Professionnelle, elle est organisée sur le lieu de stage ou le lieu d'exercice professionnel. L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille par un jury composé d'un professionnel (n+1) et d'un représentant de l'organisme de formation.

Epreuve notée conjointement sur 20 points.

Epreuve écrite organisée en centre de formation

L'épreuve dure 3 heures. L'épreuve unique, est constituée d'au moins deux études de cas distinctes qui portent sur l'ensemble des connaissances du Bloc 2.

Les copies (anonymes) sont corrigées par des formateurs spécialistes des domaines du Bloc 2.

RNCP16197BC03 — Contribuer au maintien et au développement de l'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Mémoire écrit et soutenance orale :

Le mémoire : travail personnel et individuel, conçu en lien avec le vécu du candidat sur le terrain de stage ou d'exercice professionnel. La problématique choisie doit aborder les deux aspects que sont le développement de l'activité et le développement de la qualité.

La soutenance orale du mémoire : elle est organisée en centre de formation, elle dure 45 minutes

Le jury est composé d'un employeur en exercice (cadre de secteur ou directeur) et d'un représentant du certificateur, qui ne connaissent pas le candidat.

La soutenance est notée sur 20 points.

Évaluation en Situation Professionnelle, elle est organisée sur le lieu de stage ou le lieu d'exercice professionnel. L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille par un jury composé d'un professionnel (n+1) et d'un représentant de l'organisme de formation.

Epreuve notée conjointement sur 20 points.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable de Secteur – services à la personne intervient dans les secteurs :

- public,
- privé lucratif,
- privé non lucratif.

Il peut exercer notamment :

- en association d'aide à domicile (service prestataire et/ou mandataire),
- en entreprise de services à la personne,
- dans une collectivité territoriale : service d'aide à domicile d'un centre communal d'action sociale (CCAS), d'une intercommunalité, etc,
- en association d'emploi familial

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable de secteur des services à la personne
- Responsable d'agence
- Responsable d'unité de services à la personne
- Coordonnateur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 Cadre de secteur ou directeur en exercice

1 Responsable de secteur - services à la personne diplômé et en poste

1 Représentant du certificateur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	7 621 € – 8 085 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 085 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
7 904 €	CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
7 621 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41120

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.crefo.fr

Site du CREFO

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16197/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	150
Parcours menés à terme	109
Taux d'achèvement	73 %
Période	02/2022 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	223
Montant total engagé	732 872 €
Coût moyen par dossier	3 286 €
Durée moyenne	457 h
Période	01/2020 – 10/2023
France compétences	63 %
France Travail	31 %
Reste à charge titulaire	4 %
Régions	2 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.